

**Lundi 29 janvier 2024**

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 29 janvier à 19h00**

**Sont présents :** Madame la conseillère, Julie Nadeau et Messieurs les conseillers, Gilles Beaulieu, Gilles Plourde, Bernard Fortin et Matthieu Gagné formant quorum.

**Est absente :** Madame Marie-Josée Caron a motivé son absence.

**Est aussi présente :** Madame Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

---

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, la séance est déclarée ouverte.

**2024-01-024**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

**CONSIDÉRANT** la lecture du projet d'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Nomination d'un maire suppléant ou d'une mairesse suppléante;
4. Période de questions;
5. Clôture et levée de la séance.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**2024-01-025**

**NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT OU D'UNE MAIRESSE SUPPLÉANTE**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska nomme Monsieur Gilles Plourde à titre de maire suppléant pour la période du 29 janvier au 1<sup>er</sup> juin 2024 ou jusqu'à son remplacement ; celui-ci est autorisé à remplacer le maire lors des réunions de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et des réunions à la MRC de Kamouraska. Le membre a et peut exercer la totalité des droits, pouvoirs et obligations du maire durant la période indiquée dans la résolution.

La Municipalité de Saint-Bruno demande à la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska d'apporter les correctifs nécessaires sur la liste des signataires soit en autorisant Monsieur Gilles Plourde à signer les chèques, documents et tous dossiers relatifs à (Accès D Affaires) et en enlevant le nom de Monsieur Richard Caron qui a démissionné au poste de la mairie.

**2024-01-026**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

- Aucune question.

2024-01-027

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

---

**CONSIDÉRANT** que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Gilles Beaulieu

et résolu à l'unanimité des membres présents la clôture et la levée de la séance à 19 h 30.

---

Maryse Ouellet, directrice générale  
et greffière-trésorière